

SAINT-DIDIER-EN-VELAY Insertion

Deux tiers des salariés de Coup de Pouce à l'emploi ont retrouvé du travail

Bilan positif pour l'association Coup de Pouce à l'emploi. L'association au cours de ses vingt ans d'existence a fait son trou dans le département, avec une politique d'insertion qui a fait ses preuves. La mise en place d'une Ressourcerie annonce un nouveau tournant avec la création d'emplois pérennes.

« **R**emettre des personnes en difficultés sociales et professionnelles sur les voies de l'emploi », c'est l'objectif de l'association « Coup de Pouce à l'emploi ». Depuis cette année, l'association a lancé un nouveau défi, la création d'une Ressourcerie, ce qui doublerait le nombre d'emplois et élargirait la gamme des métiers, tout en apportant des formations qualifiantes. Mais il reste encore à frapper à beaucoup de portes, pour trouver les financements.

Économie circulaire et métiers pérennes

En vingt ans, sur les 200 contrats, 60 % ont repris le chemin de l'emploi. Cette année, 25 personnes bénéficient d'un accompagnement de vingt-six heures par semaine. Jeudi, lors de l'assemblée générale en mairie de Saint-Didier-en-Velay, les mem-



Madeline Chabanolle, représentante de Loire-Semène, entourée de Frédéric Roux, directeur (à gauche), Michel Bozonnet, président, Jean-Jacques Tournon, trésorier et deux des quatre salariés permanents. Photo Le Progrès/Anita NONET

bres du bureau ont présenté à tour de rôle le bilan 2018 et le nouveau projet.

Notre société commence à tourner le dos à la logique « kleenex ». Avec la récupération et le recyclage des objets, la Ressourcerie s'inscrit dans l'économie circulaire et favorisera l'accès à des métiers pérennes, certains liés à de petites réparations et le tri des produits, d'autres au contact avec les clients. Le regard positif du public, le sentiment d'être utile, contri-

buent à la reprise de confiance et à un nouveau départ dans la vie. Avec l'offre d'objets recyclés à bas prix, les familles modestes seront également gagnantes.

L'association est administrée par un conseil d'administration de sept membres et emploie quatre salariés permanents pour l'accompagnement social et professionnel. Elle travaille avec les collectivités, associations, offices de tourisme, structures immobilières, maisons de retraite, écoles, collèges et particuliers.

Des tâches précises

Les contrats d'insertion comprennent l'entretien des espaces verts, les services de nettoyage de locaux, surveillance des cantines, repassage, petite couture, fabrication et pose de containers. L'offre s'est étendue à la distribution de bulletins, l'installation et le façonnage de passerelles, petits ponts, la pose de panneaux pour l'adressage et bientôt la rénovation du patrimoine. Les clauses sociales d'insertion, comprises désormais dans les mar-

chés publics, obligent à l'inclusion des salariés dans le monde professionnel. Grâce à ce dispositif, les salariés ont participé à la réfection de la piscine de Tence.

Gérard Bessette de Saint-Didier-en-Velay et Jean-Luc Fayard de Sainte-Sigolène ont rejoint jeudi avec le CIPRO 43 (Comité pour l'insertion professionnelle) le conseil d'administration. Madeleine Chabanolle représentera la communauté de communes Loire-Semène.

Anita NONET